



Besoin d'infos sur arrete d'expropriation

Par **phisur**, le **03/03/2009** à **08:50**

Bonjour à tous,

nous habitons un petit village de l'hérault et le maire a décidé d'implanter une aire d'accueil des gens du voyage (40 caravanes) sur un terrain autre que celui retenu à l'origine. Malgré la création d'une association pour s'opposer à ce projet à cause de l'insalubrité du terrain retenu, jouxtant une station d'épuration, terrain inondable, pas d'accès d'ou un surcout pour la commune et donc pour nous... la mairie veut prendre un arrete d'expulsion pour obtenir ce terrain qui appartient à une personne privé.

Comment faire pour s'y opposer tout en sachant qu'une révision simplifié du PLU est en cours. Tous vos conseils sont bons à prendre, merci.